



BUREAU DU C.A.S.D.I.S.

SEANCE DU 18 FEVRIER 2022

P.V. N° 112
Dossier N° 4

DELIBERATION DU BUREAU DU CASDIS

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU la demande formulée par courrier en date du 7 décembre 2021 de la référente Ressources Humaines du service promotion et développement du volontariat du Foyer Les amis du Gâtinais, sis à BOUGLIGNY (77045) – Rue Saint-Paul,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la cession à titre gracieux d'un matériel informatique réformé au profit du Foyer occupationnel de Bougigny – Domaine des amis du Gâtinais,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- D'autoriser la cession, à titre gracieux, de trois unités centrales avec clavier et souris au profit du Foyer occupationnel de Bougigny – Domaine des amis du Gâtinais.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU